

---

DESTINATAIRES : À tout le personnel et les médecins du CLSC Châteauguay

EXPÉDITEUR : Richard Côté, directeur adjoint des services techniques

DATE : Le 22 juin 2021

OBJET : Stationnement dans les rues avoisinantes

---

Nous souhaitons vous informer que nous avons reçu plusieurs plaintes de résidents habitant près du CLSC Châteauguay, concernant le non-respect de leurs propriétés privées.

Celles-ci portent particulièrement sur le fait que certains.es employés.es de notre organisation travaillant au CLSC Châteauguay, et se stationnant dans ce secteur, traversent les terrains privés des résidents pour se rendre sur leur lieu de travail.

À cet effet, nous souhaitons rappeler qu'il n'est à aucun temps permis aux employés.es de traverser les terrains privés des résidents. Vous devez utiliser les trottoirs ou la bande longitudinale pour piétons comme trajet.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

RC